

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 16 AVRIL 2002

Une minute de silence est observée en hommage aux élus locaux victimes de la tragédie de Nanterre.

1 - COMPTES DE GESTION 2001

Les comptes de gestion de la commune et du service eau-assainissement dressés par le Receveur sont approuvés.

Le compte de gestion du CCAS est également accepté par la commission administrative.

2 - MISE A JOUR DES DONNEES CADASTRALES DU SIG

Le devis de la SARL CLIC pour la mise à jour des données cadastrales du S.I.G. (Système d'Informations Géographiques) est accepté pour un montant HT de 1 550 Euros.

3 - ENFOUISSEMENT RESEAUX TELEPHONIQUES

En coordination avec les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, Rue de l'Industrie, mandat est donné à SELEQ 74 pour l'exécution des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques.

Le Maire est autorisé à consulter des maîtres d'œuvre pour l'étude et le suivi de ces travaux.

4 - VENTE DE TERRAIN

Autorisation est donnée au Maire pour signer l'acte de vente d'un terrain communal d'une superficie de 805 m² au prix de 20,79 Euros HT, à la Sté GT IMMO (EBEA).

5 - PARTICIPATION TRAVAUX RESEAUX AEP

Accord est donné au montant de la participation financière aux travaux d'alimentation en eau potable Allée du Chêne.

6 - RENOVATION CONDUITE EAU POTABLE RUE DE LA CARRIERE

La conduite d'eau potable Rue de la Carrière, en très mauvais état, sera changée en coordination avec les travaux d'assainissement. les devis de l'entreprise PLANTAZ et de la sont acceptés.

7 - ASSURANCE « FUITE »

Il est décidé la souscription d'un contrat d'assurance « fuite » pour tous les bâtiments communaux.

8 - SIVOM DE BONNEVILLE

La création de la carte « affaires sociales » est acceptée ainsi que l'adhésion de la commune à cette nouvelle carte, le montant de la participation financière de la commune étant de 239,73 Euros.

9 - RENOVATION LOGEMENT SOCIAL

Les entreprises consultées retenues dans le cadre de la rénovation d'un logement social sont :

- VRD	PASQUALIN SARL	3 131.45 Euros
- Maçonnerie	BRAIZAT Paul	3 698.27 Euros
- Couverture	RICHEZ Vincent	4 121.74 Euros
-	QUARON	10 007.11 Euros

- Electricité	DONAT-MAGNIN	1 423.20 Euros
- Chauffage gaz Sanitaire	PASQUIER Pierre	9 640.14 Euros

Le devis d'alimentation en gaz d'EDF-GDF est accepté.

10 – TRAVAUX ENTRETIEN FORET COMMUNALE

Il est décidé d'effectuer les travaux d'entretien de la forêt communale suivant devis établi par ONF

11 – DROIT DE PLACE

Un droit de place est institué pour les camions de vente itinérante qui stationnent sur la place comme suit :

- camion de vente itinérante d'outillage : 55 Euros pour chaque vente
- camion de vente de poulets : 1.80 Euros pour chaque vente

12 – BUREAU DE POSTE

Le Conseil Municipal, ayant pris connaissance du courrier de M. le Directeur du Groupement Arve Mont-Blanc, nous informant de la fermeture du bureau de poste du 25 mars au 6 avril 2002 et signalant « qu'il nous tiendra informé des dates d'ouverture pour les mois suivants » (cette fermeture n'a pas eu lieu devant la mobilisation des usagers)

- S'ETONNE d'apprendre par des rumeurs l'éventuelle fermeture du bureau de poste, pour des questions de rentabilité

et devant l'absence de communication et l'impossibilité de joindre les responsables locaux de la poste

- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager des négociations afin d'empêcher une mise en danger du service de la poste à VOUGY

-

13 - QUESTIONS DIVERSES

- La demande de participation aux frais de gestion de l'état civil formulée par la Mairie d'Ambilly reçoit un avis défavorable.
- Une subvention exceptionnelle et accordée à la croix Rouge Française – Section de Bonneville
- La demande de participation financière à la réfection d'un mur bordant une propriété privée est refusée. La commune ne pouvant prendre en charge l'entretien d'ouvrages privés.

Vu pour être affiché 22 avril 2002, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

